

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PHILIPPE-MORIN

**PROCÈS-VERBAL** de la 5<sup>e</sup> réunion régulière de l'année scolaire 2014-2015 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le lundi 11 mai 2015, au salon du personnel de l'école, à 18 h 30, présidée par madame Geneviève Auger, présidente.

---

### **Dépôt de documents :**

Envoyés par courriel par Monsieur Jean-Pierre Nicolas :

- Critères de sélection au poste de direction d'école
- Projet éducatif 2014-2018

Déposés lors de la réunion :

- Résumé de la rencontre de l'OPP du 13 mai 2015
- Rapport budgétaire sommaire 2014-2015

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 18h35.

### 2. PRÉSENCES

#### **Parents :**

Madame Geneviève Auger  
Madame Audrey Desbiens  
Madame Mélanie Laplante-Bélanger  
Madame Anne-Marie Talbot-Fournier

#### **Personnel :**

Madame Denise Brunet, personnel enseignant  
Madame Lyne Hupée, personnel de soutien  
Madame Stéphanie Plourde, technicienne en service de garde  
Madame Brigitte Roth-Biquillon, personnel enseignant

#### **Direction :**

Monsieur Jean-Pierre Nicolas, directeur

#### **Absence(s) :**

Monsieur Francis Piérait, membre parent.  
Madame Marie-Claude Richer, personnel enseignant

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les modifications suivantes sont apportées :

- Le point 11 « Règles de fonctionnement 2015-2016 du Service de garde et de surveillance des dîneurs (pour convenir) » est reporté à la prochaine réunion;
- Au point 14, un « s » est ajouté à « sortie ».

L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par Madame Brigitte Roth-Biquillon, appuyée par Madame Mélanie Laplante-Bélanger.

**Adoptée à l'unanimité.**

### 4. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2015

Les modifications suivantes sont apportées :

- Au point 6, dans « Communication avec Monsieur Francis Piérait », l'extrait «...car il considère qu'il s'agit d'une perte de temps » est enlevé
- Au point 7, On ajoute à la fin « Donc, un **total de 256 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2015-2016** ».

L'adoption du procès-verbal tel que modifié est proposée par Madame Mélanie Laplante-Bélanger, appuyée par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier.

**Adoptée à l'unanimité.**

Les points suivants ont fait l'objet d'un suivi qui est ensuite détaillé :

- Au point 6, dans « Communication avec Monsieur Francis Piérait », Madame Geneviève Auger n'a pas communiqué avec M. Piérait. Il demeure en absence motivée;
- Au point 7 :
  - La dictée du directeur a été réalisée;
  - Au sujet des inscriptions surnuméraires en maternelle pour l'an 2015-2016, il n'a pas encore été décidé quels enfants iront à l'école Paul Jarry. Une lettre sera envoyée aux parents dans la 3<sup>e</sup> semaine de juin pour confirmer où seront dirigés les enfants. On ne sait pas si ces enfants, dirigés ailleurs, bénéficieront d'une rencontre préparatoire dans leur école d'accueil.
- Au point 9 :
  - Le directeur général de la CSMB a refusé que le remboursement des achats d'appareils et de matériel informatiques (T.I.) soit effectué sur le budget 2013-2014. Cette dépense doit faire partie du budget 2014-2015;
  - Les tables, chaises, et modifications au mur du SDG (enlèvement d'un mur pour créer un grand local à partir de deux petits) doivent aussi être imputés au budget de l'école 2014-2015. Ces dépenses ne peuvent être remboursées au fonds des surplus des écoles.

### 5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

## 6. MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

Rien n'est à signaler.

- a. Dépôt de la liste de correspondance
  - Affiche concernant la sécurité à vélo : a été accroché dans l'école.

## 7. MOT DE LA DIRECTION -RÉUNION DU LUNDI 8 JUIN 2015,- ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE, ...

- a. Dernière réunion du CÉ le 8 juin 2015.  
Afin de souligner cette dernière rencontre, M. Nicolas suggère de faire une activité spéciale. Au budget, il reste 115\$. Il est décidé par les membres de commander un repas que nous partagerons à partir de 18h.
- b. Activités de fin d'année
  - i. L'inauguration du nouveau matériel de la cour aura lieu le 29 mai 2015;
  - ii. La course à pied se tiendra le 19 juin 2015
  - iii. La journée passée à la piscine se fera le 22 juin 2015;
  - iv. Le spectacle de musique aura lieu; la date reste à déterminer.
- c. En lien avec le financement de l'école et les coupures récentes et à venir, il est à noter que les règles budgétaires n'ont pas toutes été décidées.

## 8. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (POUR CONVENIR)

- Fait référence au document fourni par courriel par M. Nicolas, « Critères de sélection au poste de direction d'école ». Il s'agit en fait d'une lettre envoyée au directeur général adjoint de la commission scolaire par les membres votants du CÉ (excluant donc le directeur de l'école). Cette lettre fait état des critères que les membres suggèrent à la CSMB, afin de sélectionner le-la directeur-trice de notre école.

La lettre de l'année précédente a été reconduite telle quelle, sans modification.

## 9. SUIVI BUDGÉTAIRE 2014-2015 (POUR INFORMATION)

Fait référence au document fourni lors de la réunion par M. Nicolas « Rapport budgétaire sommaire 2014-2015 ».

M. Nicolas explique les détails suivants :

- Le fonds 1 (fonctionnement de base de l'école) est à 5% du budget, alors qu'il est plutôt d'environ 15% à cette période, selon les années précédentes;
- Rappelons que le budget de l'école est de 480 000\$
- En général, ce sont les dépenses au fonds 2 qui expliquent la baisse des avoirs (dépenses en lien avec l'achat d'ordinateurs en 2013-2014 qui doivent être imputées au budget actuel 2014-2015);
- Le déficit attendu est de 25 000\$. Toutefois, il est de moins de 10%, ce qui est considéré légal par le MELS.

## 10. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI (POUR ADOPTION)

Fait référence au document envoyé par courriel par M. Nicolas, « Projet éducatif 2014-2018 ».

Aucune modification n'est apportée; le document est accepté tel quel.

**Résolution #1415-21** : Madame Denise Brunet propose l'adoption, appuyée de Madame Audrey Desbiens.

**Adoptée à l'unanimité**

## 11. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 2015-2016 DU SERVICE DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DES DÎNEURS (POUR CONVENIR) (PROBABLEMENT REPORTÉ AU CÉ DE JUIN)

Reporté à la prochaine réunion.

## 12. ALLÈGEMENT DES FRAIS DE GARDE (POUR CONVENIR)

Mme Stéphanie Plourde et Monsieur Jean-Pierre Nicolas expliquent de quoi il s'agit. Sur la base de critères précis tel le revenu familial et le nombre d'enfants inscrits au SDG, un rabais peut être accordé quant aux frais de SDG à des familles, après une évaluation de la situation par la technicienne du SDG. Actuellement, deux familles bénéficient de ce rabais.

Les membres du CÉ décident de maintenir tel quel cet allègement financier pour certaines familles dans le besoin.

**Résolution #1415-22** : Madame Anne-Marie Talbot-Fournier propose l'adoption, appuyée de Madame Lyne Hupée.

**Adoptée à l'unanimité**

## 13. SERVICE DU TRAITEUR 2015-2016 (POUR CONVENIR)

Madame Stéphanie Plourde nous informe qu'il est temps de renouveler le contrat de traiteur. Actuellement, le SDG de l'école Philippe Morin est sous contrat avec le traiteur « Félix » :

- Chaque semaine, Mme Plourde fait un suivi quant à la satisfaction du menu auprès d'une responsable chez Félix; il est facile de joindre du personnel et ils sont à l'écoute des commentaires;
- Mme Plourde a remarqué que les enfants laissaient peu de restes dans les assiettes. S'il manque quelque chose, l'entreprise est tout près (rue Notre-Dame à Lachine) et on rapporte ce qui manque;
- Il y a toujours un repas supplémentaire qui est fourni, pour des besoins imprévus;
- Toutefois, lors d'une visite de contrôle de Madame Johanne Groleau, responsable à la CSMB au service de la nutrition, il avait été noté que les repas n'étaient pas conservés assez chauds;
- Le coût des repas passera de 4,95\$ à 5\$, il y a possibilité de signer un contrat de 2 ans et d'ainsi conserver le même prix.

Mme Plourde a vérifié auprès du traiteur « Le Lunch » certaines données :

- Un repas coûte 5,35\$;
- L'entreprise est à Brossard.

Compte tenu que le traiteur Félix est une entreprise Lachinoise, que les repas sont appréciés des élèves et sont en général « santé », que le personnel est disponible et ouvert aux commentaires et qu'enfin, le repas est meilleur marché que « Le Lunch », il est décidé de continuer avec le traiteur Félix.

**Résolution #1415-23** : Madame Audrey Desbiens propose l'adoption, appuyée de Madame Mélanie Laplante-Bélanger.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 14. SORTIES ÉDUCATIVES (POUR APPROBATION)

Précision de Madame Denise Brunet : la sortie à la « Maison des enfants » implique qu'une classe à la fois fasse la visite. De plus, un autobus scolaire doit être utilisé, au coût de 200\$. Mme Brunet a utilisé son budget de classe pour payer l'autobus. L'autre classe de 1<sup>ère</sup> année n'est ainsi pas allée.

Mme Brunet a annoncé son intention de faire une sortie à vélo avec sa classe, en collaboration avec l'enseignante d'éducation physique. Vu la complexité d'une telle sortie en lien avec la sécurité, ce projet sera discuté avec M. Jean-Pierre Nicolas.

Madame Brigitte Roth-Biquillon annonce qu'une sortie est prévue au Musée des Beaux-Arts pour le 2<sup>e</sup> cycle (grâce au budget de 20\$/élèves des Écoles Montréalaises). L'activité est prévue le 19 juin. En discussion, il est constaté que c'est le même jour que la course à pied. Il est convenu d'ajuster les deux activités selon la température; l'une pourra avoir lieu le 12 juin et l'autre le 19.

**Résolution #1415-24** : Madame Brigitte Roth-Biquillon propose l'adoption, appuyée de Madame Lyne Hupée.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 15. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Anne-Marie Talbot-Fournier, en tant que remplaçante de Monsieur Francis Piérait, n'a pas pu assister à la dernière rencontre du CRPRS. Elle n'est pas disponible pour assister aux prochaines rencontres.

#### 16. RAPPORT COMITÉ COUR D'ÉCOLE

Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous informe qu'une première réunion a eu lieu :

- Le choix du dessin (qui sera recopié sur le mur du conteneur) a été fait : trois dessins ont en fait été choisis. Les trois élèves ont eu à combiner en un dessin les leurs;
- La peinture a été achetée;

Entre temps, des événements sont survenus :

- L'enseignante d'arts plastiques qui devait faire le dessin sur le mur quitte en retrait préventif. Après discussion avec les membres du CÉ, il est convenu de vérifier avec Mme Cynthia, enseignante d'éducation physique et ancienne enseignante d'arts plastiques, si elle pourrait faire le dessin.

Monsieur Jean-Pierre Nicolas poursuit : l'inauguration aura lieu le 29 mai 2015 en p.m. Monsieur Richard Guillemette, directeur adjoint à la CSMB, Monsieur Daniel Racicot, conseiller municipal, et Madame Boivin, commissaire, ont été invités.

## 17. RAPPORT OPP

En référence, une copie du courriel résumant la dernière rencontre a été fournie aux membres du CÉ.

Madame Anne-Marie Talbot-Fournier rapporte que la dernière rencontre s'est tenue le 6 mai dernier et a porté uniquement sur l'inauguration de la cour d'école. Les éléments qui restaient à être organisés figurent au résumé fourni. La prochaine rencontre de l'OPP a lieu le 13 mai et celle du comité cour d'école a lieu le 19 mai. Les détails pour finaliser l'organisation de l'inauguration y seront réglés.

## 18. RAPPORT DU COMITÉ DES USAGERS DU SDG

Il n'y a pas eu de réunion. Les membres seront consultés sur la nécessité de tenir une réunion avant la fin de l'année scolaire.

Madame Anne-Marie Talbot-Fournier demande s'il est possible qu'un rapport de suivi quant aux mesures mises en place cette année au SDG soit fourni. Madame Stéphanie Plourde en fera état à la prochaine réunion.

## 19. POINT DES ENSEIGNANTS

Aux premier et deuxième cycles, il n'y a rien à signaler. Les dates des examens du MELS et de la CSMB seront affichées sur le site WEB de l'école.

## 20. POINT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Aujourd'hui marque le premier jour de la semaine des services de garde. Le thème est « Toujours brillant ». Les informations sont disponibles sur le site WEB de l'école.

## 21. DIVERS

Aucun point.

## 21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

La levée de l'assemble est proposée par Madame Geneviève Auger, à 20h45.